

RCS : MEAUX  
Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00693  
Numéro SIREN : 440 985 364  
Nom ou dénomination : A9 BAT

Ce dépôt a été enregistré le 20/12/2018 sous le numéro de dépôt 14027



**CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL**

Formulaire obligatoire  
(art 223 du Code général des impôts)

**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
SI entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223 quinquièmes C-1-1), cocher la case					
SI entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223 quinquièmes C-1-2), cocher la case					
SI autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

**A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
A9 BAT 11 RUE MONTAUBERT 77230 SAINT MARD			
SIRET	4 4 0 9 8 5 3 6 4 0 0 0 2 3	Mél:	boseronathalie@wanadoo.fr
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

**RÉGIME FISCAL DES GROUPES**

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art. 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

N° de Répertoire:

REÇU LE

20 DEC. 2018

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX

**B ACTIVITÉ**

Activités exercées	Maçonnerie générale tous corps d'Etat	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	---------------------------------------	--

**C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)**

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	1 986
	Bénéfice imposable à 15%			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%		
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquièmes)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	Entreprise nouvelle, art. 44 sexies <input type="checkbox"/> Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/> Zone franche urbaine <input type="checkbox"/> Pôle de compétitivité <input type="checkbox"/> Entreprise nouvelle, art. 44 septies <input type="checkbox"/> Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/> Autres dispositifs <input type="checkbox"/> Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies <input type="checkbox"/> Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/> Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="checkbox"/> Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="checkbox"/>			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	

**D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)**

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)**

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	
--	--

**Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)**

**Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Tél:	Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 18052018 Lieu: SAINT MARD
Tél:	Qualité et nom du signataire: Signature:

RS 14027

**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

N° 2065 bis-SD

2018

Formulaire obligatoire  
(art 223 du Code général des impôts)

**ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065-SD**

**F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS**

Montant global brut des distributions <sup>(1)</sup>	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) <sup>(2)</sup>				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus <sup>(3)</sup>				e
				f
				g
				h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI <sup>(4)</sup>				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis <sup>(5)</sup>				Total (a à h)

**G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI):  * SARL, tous les associés,  * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées.				à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement				
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements		
1	2	3	4	5	6	7	8	
NATHALIE BOSERO Gérant	382							
14 RUE DES MURS BLANCS 77450 ISLES LES VILLENY								
CECILIA DOS SANTOS	382							
23 AVENUE DE LA CHASSE 77500 CHELLES								

**H DIVERS**

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS ( en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

**I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

REMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés <sup>(1)</sup>	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVL de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages <sup>(2)</sup>	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter



Formulaire obligatoire (article 54 quater  
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2017 ou exercice

Désignation de l'entreprise A9 BAT

du \_\_\_\_\_

Adresse 11 RUE MONTAUBERT 77230 SAINT MARD

au \_\_\_\_\_

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	BOSERO CHRISTOPHE CHEF DE CHANTIER				14 RUE DES MURS BLANCS 77450			
2	DOS SANTOS JEAN RAPHAEL CONDUCTEUR DE TRAVAUX				23 AVENUE DE LA CHASSE 77500			
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES			TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②) 1	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③) 2	Valeur des avantages en nature (v. notice ④) 3	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤) 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5	Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥) 6	aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦) 7	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧) 8	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

\*\* TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice . 2017 . . (total col. 9 + total col. 10) ⑩		- de l'exercice . 2017 . ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩	53 343	- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire BOSERO GERANT		À SAINT MARD _____, le 18/05/2018 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

<b>2018</b>	<b>REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE</b>		<b>2069RCI</b>
Exercice du 01/ 01 au 31 / 12 ou au titre de l'année N			
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé :		Néant	
A9 BAT 440985364			
Désignation et n° siren de la société tête de groupe			
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes		PME au sens communautaire	
<b>I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE</b>			
Crédit d'impôt	Montant		
CIC	4 058		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
<b>Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)</b>			
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			52 177
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			52 177
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
<b>II - CREDITS D IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D UNE DECLARATION SPECIALE</b>			
Crédit d'impôt	Montant		
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
<b>PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)</b>			
<b>III - CAS PARTICULIERS</b>			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

Désignation de l'entreprise : <u>A9 BAT</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>1   2  </u>				
Adresse de l'entreprise <u>11 RUE MONTAUBERT 77230 SAINT MARD</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>1   2  </u>				
Numéro SIRET * <u>4 4 0 9 8 5 3 6 4 0 0 0 2 3</u>			Néant <input type="checkbox"/>			
			Exercice N clos le, <u>3   1   1   2   2   0   1   7  </u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
	Frais de développement *	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
	Fonds commercial (1)	AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	Terrains	AN	AO			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	4 000		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	18 987	3 155	
	Immobilisations en cours	AV	AW			
	Avances et acomptes	AX	AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Autres participations	CU	CV			
	Créances rattachées à des participations	BB	BC			
	Autres titres immobilisés	BD	BE			
	Prêts	BF	BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	BK	26 142	22 987	3 155
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
	En cours de production de biens	BN	BO			
	En cours de production de services	BP	BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
	Marchandises	BT	BU			
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	12 760		12 760
	Autres créances (3)	BZ	CA	6 126		6 126
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE			
	Disponibilités	CF	CG	25 268		25 268
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	698		698
	TOTAL (III)	CJ	CK	44 852		44 852
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Écarts de conversion actif * (VI)		CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	70 994	22 987	48 007
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :	
Clause de réserve de propriété :		Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise		A9 BAT		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....7.640...)			DA	7 640	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, .....			DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/> )			DC		
	Réserve légale (3)			DD	764	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="BI"/> )			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="text" value="EJ"/> )			DG		
	Report à nouveau			DH	5 841	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			DI	1 230	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	<b>TOTAL (II)</b>			DL	15 475	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
<b>TOTAL (III)</b>			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
<b>TOTAL (III)</b>			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/> )			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	2 100	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	14 067	
	Dettes fiscales et sociales			DY	16 365	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Autres dettes			EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
<b>TOTAL (IV)</b>			EC	32 532		
Écarts de conversion passif *			ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			EE	48 007		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
			Écart de réévaluation libre		ID	
			Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			IF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	32 532	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EI		

### ③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <u>A9 BAT</u>		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	
		Total		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC
	Production vendue	FD	FE	FF
		FG	FH	FI
	<b>Chiffres d'affaires nets *</b>	FJ	FK	FL
	Production stockée *			FM
	Production immobilisée *			FN
	Subventions d'exploitation			FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP
	Autres produits (1) (11)			FQ
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>			FR
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS
	Variation de stock (marchandises) *			FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX
	Salaires et traitements *			FY
	Charges sociales (10)			FZ
	<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *	GA
			- dotations aux provisions	GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC
	Autres charges (12)			GD
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>			GE	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GF
<b>opérations en commun</b>	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GG
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GH
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	Produits financiers de participations (5)			GI
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GJ
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GK
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GL
	Différences positives de change			GM
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GN
<b>Total des produits financiers (V)</b>			GO	
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GP
	Intérêts et charges assimilés (6)			GQ
	Différences négatives de change			GR
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GS
<b>Total des charges financières (VI)</b>			GT	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GU
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GV
				GW

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012.

④

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A9 BAT		Néant <input type="checkbox"/>		
				<b>Exercice N</b>		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	842	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>			HH	842	
<b>4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)</b>				HI	(842)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	169 792	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	168 563	
<b>5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)</b>				HN	1 230	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *		HP	
			– Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	104
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
AMENDES ET PENALITES				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
				842		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise		A9 BAT										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
								1		Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
										3		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains							KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9				KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1				KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2				KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			4 000	KS		KT		KU	
	Installations générales, agencements, aménagements divers *							KV		KW		KX	
	Matériel de transport *						20 897	KY		KZ		LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique						1 245	LB		LC		LD	
	Emballages récupérables et divers *							LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours							LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes							LK		LL		LM	
	TOTAL III						26 142	LN		LO		LP	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence							8G		8M		8T
Autres participations							8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés							IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières							IT		IU		IV		
TOTAL IV							LQ		LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						26 142	ØG		ØH		ØJ		
CADRE B		IMMOBILISATIONS						Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Revalorisation légale* ou évaluation par mise en équivalence	
								par virement de poste à poste		3		4	
								1		par excès de des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		2	
										3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I	IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II	IO		LV		LW	
CORPORELLES	Terrains							IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre						IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui						IR		MD		ME	
	Inst. gales, agencets et am des constructions							IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						4 000	IT		MJ		MK	4 000
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers						IU		MM		MN	
		Matériel de transport					20 897	IV		MP		MQ	20 897
	Matériel de bureau et informatique, mobilier						1 245	IW		MS		MT	1 245
	Emballages récupérables et divers *							IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours							MY		MZ		NA	
Avances et acomptes							NC		ND		NE		
TOTAL III							IY		NG		NH	26 142	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence							IZ		ØU		M7	
	Autres participations							IØ		ØX		ØY	
	Autres titres immobilisés							II		2B		2C	
	Prêts et autres immobilisations financières							I2		2E		2F	
	TOTAL IV							I3		NI		NK	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						26 142	I4		ØK		ØL	26 142	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

BAGE Experts-comptables Janvier 2018

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice N clos le **3 1 1 2 2 0 1 7**

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : A9 BAT Néant \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

**CADRE B**

**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE .....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE .....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise A9 BAT Néant  \*

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		FL		FM		FN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	3 256	QA	744	QB		QC	4 000
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	15 005	QI	2 737	QJ		QK	17 742
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	942	QM	303	QN		QO	1 245
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	19 203	QV	3 784	QW		QX	22 987
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	19 203	ØP	3 784	ØQ		ØR	22 987

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6		
Autres immob incorporelles TOTAL II	N7	N8	N6	P7	P8	P9			Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5			R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2			S4		
Inst. techniques mat. et outillage	S5	S6	S7	S8	S9	T1			T2		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	T3	T4	T5	T6	T7			T8		
	Matériel de transport	U1	U2	U3	U4	U5			U6		
	Mat. bureau et infom. mobilier	U8	U9	V1	V2	V3			V4		
	Emballages récup. et divers	V6	V7	V8	V9	W1			W2		
TOTAL III	W4	W5	W6	W7	W8	W9			X1		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8		
Total général (I + II + III + IV)	NY	NQ	NR	NS	NT	NU			NV		
Total général sans valeur (NP + NQ + NR)	NW	Total général sans valeur (NS + NT + NU)		NY	Total général sans valeur (NW - NY)		NZ				

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A9 BAT		Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
	1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations <ul style="list-style-type: none"> <li>- incorporelles</li> <li>- corporelles</li> <li>- titres mis en équivalence</li> <li>- titres de participation</li> <li>- autres immobilisations financières (1) *</li> </ul>	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \***

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <u>A9 BAT</u>		Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Chents douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	12 760		12 760		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO )	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	4 058		4 058	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 068		2 068	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS	698		698		
	<b>TOTAUX</b>		VT	19 584	VU	19 584	VV
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	14 067		14 067		
Personnel et comptes rattachés		8C	4 094		4 094		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	11 376		11 376		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	895		895		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
<b>TOTAUX</b>		VY	30 432	VZ	30 432		
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 084	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

SAGE Experts-comptables Janvier 2018

Désignation de l'entreprise : <b>A9 BAT</b>		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice clos le : <b>31/12/2017</b>				
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>								<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible * à réintégrer :				
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sextes D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067- bis)		XX		XW 842			
	Amendes et pénalités		WJ	842	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)								17		
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						IB	
		- imposées au taux de 0 %						ZN			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						- Plus-values nettes à court terme		WN			
						- Plus-values soumises au régime des fusions		WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ			
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3			
							<b>TOTAL I</b>	WR 2 072			
<b>II. DÉDUCTIONS</b>								<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								WS			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV		
			- imposées au taux de 0 %						WH		
			- imposées au taux de 19 %						WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs						XB		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A				XA			
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								ZY		
	Majoration d'amortissement *								XD		
	Abonnement sur le bénéfice et exonérations *		Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (44 septies)		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)		L5
			Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44 undecies)		L6	Société investissements immobiliers cotees (art. 208 Q)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA
		Zone franche urbaine TE (art. 44 octies et octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC	
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)								PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance dégagee par le report en arriere de déficit		Z1	XG 4 058			
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2			
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>							<b>TOTAL II</b>	XH 4 058			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		déficit (II moins I)		XL		XJ 1 986			
Déficit de l'exercice reporté en arriere (entreprises à l'IS) *						ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		XO 1 986			

SAGE Exercices comptables - Janvier 2018

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD



Désignation de l'entreprise <b>A9 BAT</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	26 335	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	26 335	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	1 986	
Total des déficits restant à reporter ( somme K6 + YJ)	YK	28 322	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>e</sup> bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1 <sup>e</sup> bis Al. 2 du CGI*	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b>	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :	↓ ligne W1	↓ ligne WU	

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI		

<b>ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS</b> art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	<input type="checkbox"/>
--	----	--------------------------

SAGE Experts-comptables janvier 2018

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.  
 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>A9 BAT</u>										Néant <input type="checkbox"/> *					
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	9 265	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves - Réserves légales - Autres réserves	ZB									
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(3 424)			Dividendes	ZD								
	Prélèvements sur les réserves	ØE				Autres répartitions	ZE								
						Report à nouveau	ZF								
	<b>TOTAL I</b>	ØF	5 841				ZG		5 841						
										<b>TOTAL II</b>		5 841		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :					
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail ) J7										YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT	2 479			
	- Locations, charges locatives et de copropriété ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois ) J8										XQ	6 994			
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV				
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ) ES										ST	23 866			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	33 339			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	1 169			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés ( dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ) ZS										YZ	550			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	1 719			
TVA	- Montant de la TVA collectée										YY	4 937			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	12 116			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017) *										ØB	52 285			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK		%		
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP										- Filiales et participations : (Liste au 2059-C prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG				
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe: JA										Plus-values à 15 %	JK	Plus-values à 0 %	JL	
											Plus-values à 19 %	JM	Imputations	JC	
	Groupe: résultat d'ensemble: JD										Plus-values à 15 %	JN	Plus-values à 0 %	JO	
											Plus-values à 19 %	JP	Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JII	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A9 BAT Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS -VALUES , MOINS -VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \*

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
				1	2	3	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	-	+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	-	+			
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice	-				
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)			(A)	(B)	(C)	
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)				(Ventilation par taux)			

SAGE Experts-comptables Janvier 2018

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI



Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : A9 BAT Néant

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés  
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 %

② Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées  
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€  
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①.

### I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

### II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS\*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col J=S+D+F-G-H
	À 19 %, 16,5% (1) ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou À 16,5 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotés imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME  
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2018

formulaire obligatoire  
(article 53A du Code  
général des Impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : <u>A9 BAT</u>					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
<b>Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme</b>						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
<b>II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)</b>						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION  
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS**

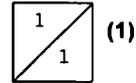
DGFIP N° 2059-E-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts)

**16**

Désignation de l'entreprise: <u>A9 BAT</u>										Néant <input type="checkbox"/>																					
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquer le SIREN de la tête de groupe																															
Exercice ouvert le: <u>01.01.2017</u> et clos le: <u>31.12.2017</u>										Données en nombre de mois		1	2																		
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>																															
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA	169	149																			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										OK																					
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OL																					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT																					
<b>TOTAL 1</b>										OX	169	149																			
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>																															
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH	539																				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE																					
Subventions d'exploitation reçues										OF																					
Variation positive des stocks										OD																					
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI																					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT																					
<b>TOTAL 2</b>										OM	539																				
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>																															
Achats										ON	44	481																			
Variation négative des stocks										OQ																					
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR	17	651																			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OS	5	362																			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ																					
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW	3	336																			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU																					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9																					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OY																					
<b>TOTAL 3</b>										OJ	70	830																			
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>																															
Calcul de la valeur ajoutée										(total 1 + total 2 - total 3)		OG	98	858																	
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>																															
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).										SA	98	858																			
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>																															
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																															
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										EV	<input checked="" type="checkbox"/>																				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)										GX	169	149	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	2,00																
Période de référence										GY	0	1	/	0	1	/	2	0	1	7	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	1	7
Date de cessation										HR			/			/															
<b>VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs</b>																															
Effectif moyen du personnel * :										YP	2,00																				
dont apprentis										YF																					
dont handicapés										YG																					
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL																					
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.																															
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.																															

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122017

N° SIRET 4 4 0 9 8 5 3 6 4 0 0 0 2 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A9 BAT

ADRESSE (voie) 11 RUE MONTAUBERT

CODE POSTAL 77230 VILLE SAINT MARD

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 764

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2) Mme Nom patronymique DOS SANTOS Prénom(s) NATHALIE

Nom marital BOSERO % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 382

Naissance: Date 24/09/1971 N° Département 93 Commune VILLEMOMBLE Pays FRANCE

Adresse : N° 14 Voie RUE DES MURS BLANCS

Code Postal 77450 Commune ISLES LES VILLENVOY Pays FRANCE

Titre (2) Mme Nom patronymique LEITAO Prénom(s) CECILIA

Nom marital DOS SANTOS % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 382

Naissance: Date 08/01/1972 N° Département 93 Commune LA COURNEUVE Pays FRANCE

Adresse : N° 23 Voie AVENUE DE LA CHASSE

Code Postal 77500 Commune CHELLES Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122017

N° SIRET 44098536400023

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A9 BAT

ADRESSE (voie) 11 RUE MONTAUBERT

CODE POSTAL 77230 VILLE SAINT MARD

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

SAGE Experts-comptables Janvier 2018

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif Immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	4 000	4 000			744	2,09
Autres immobilisations corporelles	22 142	18 987	3 155	8,57	6 195	17,43
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
<b>TOTAL (I)</b>	<b>26 142</b>	<b>22 987</b>	<b>3 155</b>	<b>8,57</b>	<b>6 939</b>	<b>19,52</b>
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	12 760		12 760	28,58	15 120	42,54
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					322	0,91
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	4 058		4 058	8,45	3 496	9,84
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 068		2 068	4,31	1 150	3,24
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	25 268		25 268	52,83	7 828	22,02
Charges constatées d'avance	698		698	1,45	689	1,94
<b>TOTAL (II)</b>	<b>44 852</b>		<b>44 852</b>	<b>93,43</b>	<b>28 604</b>	<b>80,48</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>70 994</b>	<b>22 987</b>	<b>48 007</b>	<b>100,00</b>	<b>35 543</b>	<b>100,00</b>

## BILAN PASSIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social ou individuel ( dont versé : )	7 640	15,91	7 640	21,50
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	764	1,59	764	2,15
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	5 841	12,17	9 265	26,07
<b>Résultat de l'exercice</b>	1 230	2,56	-3 424	-9,82
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL(I)</b>	<b>15 475</b>	<b>32,23</b>	<b>14 245</b>	<b>40,08</b>
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL(II)</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>				
<b>Emprunts et dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts			1 084	3,05
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	2 100	4,37		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 067	29,30	8 261	23,24
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	4 094	8,53		
. Organismes sociaux	11 376	23,70	11 070	31,15
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	895	1,86	883	2,48
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instrument de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL(IV)</b>	<b>32 532</b>	<b>67,77</b>	<b>21 298</b>	<b>59,82</b>
Ecart de conversion passif (V)				
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>48 007</b>	<b>100,00</b>	<b>35 543</b>	<b>100,00</b>

## COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	169 149		169 149	100,00	168 822	100,00	327	0,19	
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>	<b>169 149</b>		<b>169 149</b>	<b>100,00</b>	<b>168 822</b>	<b>100,00</b>	<b>327</b>	<b>0,19</b>	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			104	0,06	2 033	1,20	-1 929	-94,87	
Autres produits			539	0,32	4	0,00	535	N/S	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>169 792</b>	<b>100,38</b>	<b>170 860</b>	<b>101,21</b>	<b>-1 068</b>	<b>-0,62</b>	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements			34 155	20,19	34 992	20,73	-837	-2,38	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			33 339	19,71	37 871	22,43	-4 532	-11,96	
Impôts, taxes et versements assimilés			1 719	1,02	1 745	1,03	-26	-1,48	
Salaires et traitements			57 975	34,27	58 267	34,51	-292	-0,49	
Charges sociales			33 113	19,58	33 809	20,03	-696	-2,05	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			3 784	2,24	6 202	3,67	-2 418	-38,98	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			3 336	1,97	21	0,01	3 315	N/S	
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>167 420</b>	<b>98,98</b>	<b>172 906</b>	<b>102,42</b>	<b>-5 486</b>	<b>-3,16</b>	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>2 372</b>	<b>1,40</b>	<b>-2 046</b>	<b>-1,20</b>	<b>4 418</b>	<b>215,93</b>	
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés					10	0,01	-10	-100,00	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
<b>Total des produits financiers (V)</b>					<b>10</b>	<b>0,01</b>	<b>-10</b>	<b>-100,00</b>	
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées			300	0,16	477	0,28	-177	-37,10	
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>300</b>	<b>0,16</b>	<b>477</b>	<b>0,28</b>	<b>-177</b>	<b>-37,10</b>	
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-300</b>	<b>-0,17</b>	<b>-467</b>	<b>-0,27</b>	<b>167</b>	<b>35,78</b>	
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>2 072</b>	<b>1,22</b>	<b>-2 514</b>	<b>-1,48</b>	<b>4 586</b>	<b>182,42</b>	

## COMpte DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

COMpte DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	842	0,50	911	0,54	-69	-7,56
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>842</b>	<b>0,50</b>	<b>911</b>	<b>0,54</b>	<b>-69</b>	<b>-7,56</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-842</b>	<b>-0,49</b>	<b>-911</b>	<b>-0,53</b>	<b>69</b>	<b>7,57</b>
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>169 792</b>	<b>100,38</b>	<b>170 869</b>	<b>101,21</b>	<b>-1 077</b>	<b>-0,62</b>
<b>Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>168 563</b>	<b>99,65</b>	<b>174 294</b>	<b>103,24</b>	<b>-5 731</b>	<b>-3,28</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>1 230</b>	<b>0,73</b>	<b>-3 424</b>	<b>-2,02</b>	<b>4 654</b>	<b>135,92</b>
	<i>Bénéfice</i>		<i>Perte</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

## SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

(Euros)

Edité le 05/11/2018

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION	du 01/01/2017 au 31/12/2017 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)	Variation en % col.2	Variation en % col.3
Ventes de marchandises					
- Cout direct d'achat					
+/- Variation du stock de marchandises					
<b>Marge commerciale ( I )</b>					
<i>Taux de marge commerciale</i>	<b>%</b>	<b>%</b>	<b>%</b>		
+ Production vendue	169 148,91	168 822,22	146 227,67	0,19	15,45
+ Production stockée					
+ Production immobilisée					
<b>Production de l'exercice</b>	<b>169 148,91</b>	<b>168 822,22</b>	<b>146 227,67</b>		
- Matières premières et approvisionnements consommés	34 154,77	34 991,59	39 825,11	-2,38	-12,13
- Sous traitance directe	2 479,42		3 642,50	N/S	100
<b>Marge brute sur production ( II )</b>	<b>132 514,72</b>	<b>133 830,63</b>	<b>102 760,06</b>		
<i>Taux de marge brute sur production</i>	<b>78,34 %</b>	<b>79,27 %</b>	<b>70,27 %</b>		
<b>Marge brute globale ( I + II )</b>	<b>132 514,72</b>	<b>133 830,63</b>	<b>102 760,06</b>		
<i>Taux de marge brute globale</i>	<b>78,34 %</b>	<b>79,27 %</b>	<b>70,27 %</b>		
- Services extérieurs et autres charges externes	30 859,92	37 870,62	34 118,88	-18,50	11,00
<b>Valeur ajoutée produite</b>	<b>101 654,80</b>	<b>95 960,01</b>	<b>68 641,18</b>		
<i>Valeur ajoutée / chiffre d'affaires</i>	<b>60,10 %</b>	<b>56,84 %</b>	<b>46,94 %</b>		
+ Subventions d'exploitation			1 152,00		100
- Impôts, taxes et versements assimilés	1 718,85	1 745,34	2 570,95	-1,54	-32,09
- Salaires et traitements	57 975,10	58 266,57	51 781,84	-0,49	12,52
- Charges sociales	33 112,73	33 809,12	25 956,08	-2,05	30,26
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>8 848,12</b>	<b>2 138,98</b>	<b>-10 515,69</b>		
<i>Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires</i>	<b>5,23 %</b>	<b>1,27 %</b>	<b>-7,19 %</b>		
+ Reprises sur amortissements et provisions					
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	3 783,70	6 201,53	6 477,36	-38,98	-4,25
- Dotations aux provisions sur immobilisations					
- Dotations aux provisions sur actif circulant					
- Dotations aux provisions pour risques et charges					
+ Autres produits de gestion courante	539,36	4,30	75,15	N/S	-94,66
- Autres charges de gestion courante	3 335,79	21,28	1,60	N/S	N/S
+ Transfert de charges d'exploitation	103,96	2 033,21		-94,92	N/S
<b>Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)</b>	<b>2 371,95</b>	<b>-2 046,32</b>	<b>-16 919,50</b>		
<i>Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires</i>	<b>1,40 %</b>	<b>-1,21 %</b>	<b>-11,57 %</b>		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)					
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)					
+ Produits financiers de participations					
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances					
+ Autres intérêts et produits assimilés		9,76		100	N/S
+ Reprises sur provisions financières					
+ Différences positives de change					
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
- Dotations financières aux amortissements et provisions					
- Intérêts et charges assimilées	300,25	477,14	499,38	-37,10	-4,40
- Différences négatives de change					
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements					
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>2 071,70</b>	<b>-2 513,70</b>	<b>-17 418,88</b>		
<i>Résultat courant / chiffre d'affaires</i>	<b>1,22 %</b>	<b>-1,49 %</b>	<b>-11,91 %</b>		
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital			200,00		100
+ Reprises sur provisions & transferts de charges exceptionnels					
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	842,00	910,80	47,80	-7,46	N/S
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital					
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-842,00</b>	<b>-910,80</b>	<b>152,20</b>		
- Participation des salariés aux résultats					
- Impôt sur les bénéfices					
<b>Résultat Net Comptable</b>	<b>1 229,70</b>	<b>-3 424,50</b>	<b>-17 266,68</b>		
<i>Résultat net / chiffre d'affaires</i>	<b>0,73 %</b>	<b>-2,03 %</b>	<b>-11,81 %</b>		

## Tableau de financement

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

<b>VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL</b>	<b>Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)</b>	<b>Exercice préc. 31/12/2016 (12 mois)</b>
<b><u>Ressources durables</u></b>		
<b>Capacité d'autofinancement de l'exercice</b>	5 013	2 777
<b>Augmentation des capitaux propres</b>		
Augmentation de capital et apports		
Augmentation des autres capitaux propres		
<b>Cessions ou réductions de l'actif immobilisé</b>		
Prix de cession des immobilisations incorporelles		
Prix de cession des immobilisations corporelles		
Prix de cession des immobilisations financières		
Remboursement de prêts, dépôts et créances immobilisées		
<b>Augmentation des dettes financières</b>	124	651
<b>Total des ressources (I)</b>	<b>5 137</b>	<b>3 428</b>
<b><u>Emplois stables</u></b>		
<b>Diminution des capitaux propres</b>		
Distributions mises en paiement au cours de l'exercice		
Réduction de capital, autres distributions		
Réductions des autres capitaux propres		
<b>Acquisitions d'éléments d'actifs immobilisés</b>		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Octroi de prêts, dépôts et créances immobilisées		
<b>Remboursement des dettes financières</b>	1 207	4 830
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b>		
<b>Total des emplois (II)</b>	<b>1 207</b>	<b>4 830</b>
<b><u>Variation du fonds de roulement net global</u></b>		
<b>Ressources nettes de fonds permanents (I-II)</b>	<b>3 930</b>	
<b>Emplois nets de fonds permanents (II-I)</b>		<b>1 401</b>
<b>Valeur du fonds de roulement à la clôture</b>	<b>12 320</b>	<b>8 390</b>

## Tableau de financement

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	Besoins	Dégagement	Exercice clos le 31/12/2017 Solde	Exercice préc. 31/12/2016 Solde N-1
<b>Variations d'exploitation</b>				
<b>Variations des actifs d'exploitation</b>				
Stocks de matières et approvisionnements nets				
En-cours et produits finis nets				
Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				548
Créances clients et comptes rattachés nets		2 360	2 360	2 560
Provisions pour dépréciation des clients douteux				
Autres créances d'exploitation (hors charges à répartir)	1 167		-1 167	-1 488
Variation des comptes courants débiteurs				
<b>Variations des dettes d'exploitation</b>				
Avances et acomptes reçus sur commandes		2 100	2 100	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5 806	5 806	1 584
Autres dettes d'exploitation		4 413	4 413	-517
<b>Totaux d'exploitation</b>	<b>1 167</b>	<b>14 678</b>	<b>13 511</b>	<b>2 687</b>
<b>Variation nette d'exploitation (A)</b>		<b>13 511</b>	<b>13 511</b>	<b>2 687</b>
<b>Variation hors exploitation</b>				
Variation des autres débiteurs				
Variation des autres créditeurs				
<b>Totaux hors exploitation</b>				
<b>Variation nette hors exploitation (B)</b>				
<b>Besoin de l'exercice en fonds de roulement</b>				
<b>Dégagement de l'exercice en fonds de roulement</b>			<b>13 511</b>	<b>2 687</b>
<b>Variation de trésorerie</b>				
Variation des disponibilités	17 440		-17 440	-1 285
Variation des concours bancaires				
<b>Totaux de trésorerie</b>	<b>17 440</b>		<b>-17 440</b>	<b>-1 285</b>
<b>Variation nette de trésorerie (C)</b>	<b>17 440</b>		<b>-17 440</b>	<b>-1 285</b>
<b>Variation du fonds de roulement net global</b>				
<b>Emploi net</b>			<b>3 930</b>	
<b>Ressource nette</b>				<b>1 401</b>



**PREAMBULE**

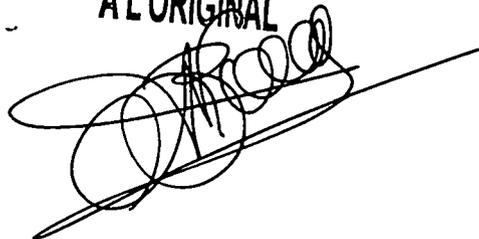
Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 48 007,06 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 1 229,70 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

CERTIFIE CONFORME  
A L'ORIGINAL



Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

**REGLES ET METHODES COMPTABLES**

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

**COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

**Informations et commentaires sur :**

- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Frais d'établissement
- Fonds commercial
- Intérêts immobilisés
- Intérêts sur éléments de l'actif
- Avances aux dirigeants
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Charges à répartir sur plusieurs exercices
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

**ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**

- Engagements financiers
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

**1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

**1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

**1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

**1.3 - STOCKS**

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

**1.4 - CREANCES ET DETTES**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**1.5 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

#### 1.6 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015. Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Rappel important:

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

#### 2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

**3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE**

## 4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des Immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels	4 000		
Autres install., agencements, aménagements			
Matériel de transport	20 897		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 245		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL</b>	<b>26 142</b>		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
<b>TOTAL</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>26 142</b>		

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des Immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels			4 000	4 000
Autres install., agencements, aménagements				
Matériel de transport			20 897	20 897
Matériel de bureau, informatique, mobilier			1 245	1 245
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL</b>			<b>26 142</b>	<b>26 142</b>
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>26 142</b>	<b>26 142</b>

## 5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels	3 256	744		4 000
Installations, agencements divers				
Matériel de transport	15 005	2 737		17 742
Matériel de bureau, informatique, mobilier	942	303		1 245
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL</b>	<b>19 203</b>	<b>3 784</b>		<b>22 987</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>19 203</b>	<b>3 784</b>		<b>22 987</b>

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	744				
Installations, agencements divers					
Matériel de transport	2 737				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	303				
Emballages récupérables et divers					
<b>TOTAL</b>	<b>3 784</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 784</b>				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

## ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

**6 - ETAT DES PROVISIONS**

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL Provisions réglementées</b>				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
<b>TOTAL Provisions</b>				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
<b>TOTAL Dépréciations</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>				
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

## ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

## 7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	12 760	12 760	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	4 058	4 058	
- T.V.A.	2 068	2 068	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	698	698	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>19 584</b>	<b>19 584</b>	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	14 067	14 067		
Personnel et comptes rattachés	4 094	4 094		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 376	11 376		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	895	895		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>30 432</b>	<b>30 432</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

## ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

## 8 - AUTRES TABLEAUX

## 8.1 - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

Entreprises liées ou avec lesquelles la société à un lien de participation

	Mt entreprises liées	Mt entreprises avec lesquelles la soc. à un lien de partic.	Mt dettes & créanc. rep. par effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immob. incorporelles			
Avances et acomptes sur immob. corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

**8.2 - FRAIS D'ETABLISSEMENT**

	Valeurs nettes	Taux d'amortissement
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
TOTAL		

**8.3 - FONDS COMMERCIAL**

Désignation	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant



## ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

**9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)****9.1 - AVANCES AUX DIRIGEANTS**

Désignation	Montant origine	Remboursem. antérieurs	Remboursem. exercice	Net

Conditions consenties:

**9.2 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<b>CREANCES</b>	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	
<b>DISPONIBILITES</b>	
<b>TOTAL</b>	

**9.3 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR**

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	

## ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

## AUTRES TABLEAUX (SUITE)

## 9.4 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	698	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	698	

Commentaires:

## 9.5 - CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant brut	Taux amortissement
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

## 9.6 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	764	10,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	764	10,00

Commentaires:

## 9.7 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	
Prestations de services	169 149
TOTAL	169 149

## AUTRES TABLEAUX (SUITE)

Répartition par marché géographique	Montant
France	169 149
Etranger	
TOTAL	169 149

## 9.8 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat av. impots	Impots
Résultat courant	2 072	
Résultat exceptionnel (et participation)	-842	
Résultat comptable	1 230	

Commentaires:

## ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

## RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois	31/12/2014 12 mois	31/12/2013 12 mois
<b><u>I - Situation financière en fin d'exercice</u></b>					
a ) <i>Capital social</i>	7 640	7 640	7 640	7 640	7 640
b ) <i>Nombre d'actions émises</i>					
c ) <i>Nombre d'obligations convertibles en actions</i>					
<b><u>II - Résultat global des opérations effectives</u></b>					
a ) <i>Chiffre d'affaires hors taxes</i>	169 149	168 822	146 228	234 873	168 346
b ) <i>Bénéfice avant impôt, amortissements &amp; provisions</i>	5 013	2 777	-10 789	32 431	6 591
c ) <i>Impôt sur les bénéfices</i>				721	
d ) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements &amp; provisions</i>	5 013	2 777	-10 789	31 710	6 591
e ) <i>Bénéfice après impôt, amortissements &amp; provisions</i>	1 230	-3 424	-17 267	28 322	3 895
f ) <i>Montants des bénéfices distribués</i>					
g ) <i>Participation des salariés</i>					
<b><u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u></b>					
a ) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements &amp; provisions</i>					
b ) <i>Bénéfice après impôt, amortissements &amp; provisions</i>					
c ) <i>Dividende versé à chaque action</i>					
<b><u>IV - Personnel :</u></b>					
a ) <i>Nombre de salariés</i>	2	2	2	2	2
b ) <i>Montant de la masse salariale</i>	57 975	58 267	51 782	52 163	54 683
c ) <i>Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)</i>	33 113	33 809	25 956	27 029	30 279

Observations complémentaires

## ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

## 10 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<b>Filiales et Participations</b>	<b>Capital social</b>	<b>Réserves et report à nouveau</b>	<b>Quote part du capital détenu en %</b>	<b>Valeur brute des titres détenus</b>	<b>Valeur nette des titres détenus</b>	<b>Prêts et avances consentis par la Sté</b>	<b>Cautions et avals donnés par la Sté</b>	<b>C.A. H.T. du dernier exercice clos</b>	<b>Résultat du dernier exercice clos</b>	<b>Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.</b>
<b>A - Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; particip.</b>  - Filiales (plus de 50% du capital détenu)          - Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
<b>B - Renseignements globaux concernant les autres filiales &amp; particip.</b>  - Filiales non reprises en A: a) Françaises b) Etrangères  - Participations non reprises en A: a) Françaises b) Etrangères										

Observations complémentaires

A9 BAT  
SARL AU CAPITAL DE 7 640 €  
11 rue Montaübert - 77230 SAINT-MARD  
RCS B 440 985 364

**RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE  
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 15 JUIN 2018**

Mesdames , Messieurs,

En application de l'article L. 223-19 du Code de commerce, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction, ou dont il serait associé indéfiniment responsable.

Nous vous précisons qu'aucune convention visée à cet article n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

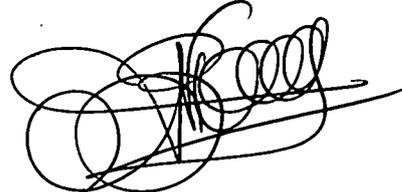
Nous vous indiquons que s'est poursuivie durant l'exercice la convention ci-après conclue le 21 mai 2003 à Saint-Mard :

Bail commercial entre la Société et SCI DOS SANTOS, dont l'associés, Madame BOSERO Nathalie, est également associé de la société A9 BAT.

Montant du loyer annuel : 4 800 € hors taxes pour 2017.

Fait à Saint Mard  
Le 15 juin 2018

La Gérance



**A9 BAT**  
**SARL AU CAPITAL DE 7 640 €**  
**11 rue Montaubert – 77230 SAINT MARD**  
**RCS B 440 985 364**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 25 JUIN 2018**

L'an deux mil dix huit  
et le 25 juin à 21 heures

Les associés de la société A9 BAT  
SARL au capital de 7 640 €  
divisé en 764 parts sociales de 10 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale sur  
convocation régulière de la Gérance.

L'Assemblée est présidée par Madame BOSERO Nathalie, gérante, propriétaire de 382 parts.

Il a été établi une feuille de présence, émargée par les membres de l'Assemblée lors de leur  
entrée en séance, laquelle, certifiée exacte par la gérante, permet de constater les associés  
présents ou représentés, à savoir :

- Madame DOS SANTOS Epouse BOSERO Nathalie..... 382 parts
- Madame LEITAO Epouse DOS SANTOS Cécilia..... 382 parts

L'Assemblée étant ainsi en mesure de délibérer valablement est déclarée régulièrement  
constituée.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant,

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérante,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et quitus à la gérante,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de  
commerce, et décision à cet égard,
- Décision à prendre en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017,
- le rapport de gestion établi par la gérante,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

NB

CNS

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérante.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérante quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 1 229,70 euros, décide de l'affecter au compte « report à nouveau » de la manière suivante :

Report à nouveau antérieur (crédeur) au 31/12/2016	5 840,94 €
Bénéfice au 31/12/2017	+ 1 229,70 €
Solde affecté au compte « report à nouveau crédeur » au 31/12/2017	7 070,64 €

En totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 7 070,64 euros.

NB

CDS

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, et l'avoir fiscal correspondant, ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE NET	AVOIR FISCAL
31/12/2016	-	-
31/12/2015	-	-
31/12/2014	-	-
31/12/2013	-	-
31/12/2012	-	-

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

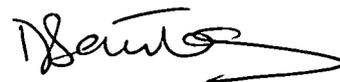
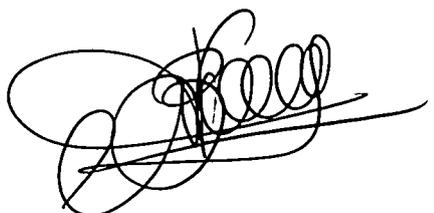
### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes les formalités de droit.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la gérante et le Président de séance.



**A9 BAT**  
**SARL AU CAPITAL DE 7 640 €**  
**11 rue Montaubert – 77230 SAINT-MARD**  
**RCS B 440 985 364**

**RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE**  
**A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 15 JUIN 2018**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

**ACTIVITE DE LA SOCIETE**

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2017, l'activité de la Société a été en hausse. Le chiffre d'affaire a augmenté de + 0,19 % et le résultat s'est soldé par un bénéfice de 1 229,70 euros.

Nous devons maintenir nos efforts pour continuer à faire évoluer notre activité.

- Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 31 décembre 2017, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun évènement important n'est à signaler.

Le chiffre d'affaires a été réalisé en majorité pour des prestations sans fournitures de matières d'où une marge en hausse et une baisse de la consommation de matière première de - 2,38 %, et nous avons fait appel à de la sous-traitance pour cet exercice à hauteur de 2 479,42 €.

**REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL**

Nous vous indiquons ci-dessous la liste des personnes détenant plus du cinquième, dixième, vingtième, tiers, moitié ou deux tiers du capital social :

Madame DOS SANTOS Epouse BOSERO Nathalie	50 % du capital social
Madame LEITAO Epouse DOS SANTOS Cécilia	50 % du capital social

NB

## **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Nous vous rappelons que la société ne détient aucune filiale ni participation.

## **RESULTATS – AFFECTATION**

### **- Examen des comptes et résultats.**

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 169 148,91 euros contre 168 822,22 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 0,19 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 57 975,10 euros contre 58 266,57 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de - 0,49 %.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 33 112,73 euros contre 33 809,12 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de - 2,05 %.

L'effectif salarié moyen reste à 2.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 167 420,28 euros contre 172 906,05 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de - 3,16 %.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 2 371,95 euros de bénéfice contre - 2 046,32 euros de perte pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de - 300,25 euros pour 2017, il s'établit à 2 071,70 euros contre - 2 513,70 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de - 842,00 euros contre - 910,80 euros pour l'exercice précédent,
- de l'impôt sur les sociétés de 0,00 euros contre 0,00 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 se solde par un bénéfice de 1 229,70 euros contre une perte de - 3 424,50 euros l'exercice précédent.

NB

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 1 229,70 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Report à nouveau antérieur	5 840,94 euros
Bénéfice	+ 1 229,70 euros
Solde (affecté au compte « report à nouveau »)	<u>7 070,64 euros</u>

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 15 474,65 €.

Nous vous proposons de bien vouloir statuer sur cette question lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 qui se tiendra le 25 juin 2018 à 21h00.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis Du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

- Dépenses non déductibles fiscalement.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges fiscalement non déductibles qui s'élèvent à un montant global de 842 euros.

Nous allons par ailleurs vous présenter notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 233-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à Saint-Mard  
Le 15 juin 2018

La Gérance

